

Aix-en-Othe, 12 Août 1880

Monsieur,

En vous envoyant mes pointes, et en vous priant d'en faire l'objet d'une discussion, s'il y a lieu, au sein du congrès archéologique j'ai osé de vous dire que je les avais déjà soumises à l'examen de certains archéologues connus par leurs recherches, qui les ont déclarées fausses. Cependant cette assertion ne me paraît pas inattaquable parce qu'elle s'est produite sur des renseignements donnés par l'honorable Monsieur M. Salmon, qui, ayant reconnu dans un pays sur les confins de l'Yonne & de l'Aube appelé Beauchêne, des objets en silex taillés faux et modernes, a pensé que ces pointes venaient du même lieu. Ceci est une erreur et je crois devoir vous en prévenir.

Ces pointes m'ont été vendues par le Berger commun d'Aix-en-Othe, qui m'a affirmé les avoir trouvées sur le territoire d'Aix-en-Othe (à une distance de plus de 16 Kilom. de Beauchêne)

En conséquence on ne peut déduire

327699/2/2

La fausseté de ces pierres de l'opinion
de Monsieur St. Salmon.

Je vous donne tous ces renseignements
en toute sincérité afin que la discussion,
si elle doit avoir lieu, soit sérieuse et
approfondie, et que la question ne soit pas
entermée dès le principe par l'observation
préjudicielle de Monsieur Salmon.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma parfaite considération

Ed. Rousseau